

# Notre raison d'être

Sur le plan écologique aussi bien qu'industriel, l'urgence est de mise. L'arrêt du déclin industriel est devenu impératif car, à défaut de savoir maintenir une base industrielle suffisante, une grande partie de l'avantage compétitif national risque de disparaître. L'impératif écologique n'est plus à démontrer et toutes les composantes du tissu productif ont un rôle à jouer en la matière. La combinaison de ces deux exigences a conduit à la création de la chaire Ville, Industrie et Transition Écologique.

# Nos activités

## La chaire a vocation à :

- Diffuser des recherches sur la démographie et les trajectoires des entreprises du secteur de l'industrie et des services liés ainsi que sur l'organisation et l'évaluation des politiques publiques de soutien à l'activité économique et à l'innovation territorialisées. Elles prennent la forme de recherches doctorales et post-doctorales, de publications dans des revues scientifiques et de l'organisation d'événements académiques (colloques et séminaires de recherche),
- Organiser des sessions de formation thématiques et proposer des tutoriels en ligne à destination des professionnels,
- Contribuer aux débats et valoriser des études sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs en faveur du développement des territoires en organisant des conférences, séminaires et rencontres entre chercheurs et praticiens.

## Les institutions porteuses de la chaire

Les institutions porteuses de la chaire sont réputées pour leurs recherches sur les relations entre les entreprises et le territoire. Leurs analyses ont en commun une dimension appliquée et une capacité à être traduites en recommandations de politiques économiques nationales, sectorielles ou locales.

- Les recherches du CIRED portent, depuis sa fondation par Ignacy Sachs, sur la façon dont s'harmonisent le développement économique et l'environnement. En son sein, Gilles Crague y développe des travaux de recherches d'une part, sur l'organisation spatiale des firmes et d'autre part, sur les instruments des politiques de développement économique local. Ses approches sont mixtes et mobilisent études statistiques et études de cas (approche narrative) menées dans le cadre de recherches-actions ou de travaux d'évaluation des politiques publiques
- Créé en 2005, à la suite de la fusion de quatre unités mixtes de recherche du CNRS et de l'université Paris Nanterre, Economix est l'un des principaux laboratoires d'économie français. L'unité se caractérise par une pluralité des champs et des méthodes d'analyses qui vont des modèles théoriques à des approches empiriques. Nadine Levratto y conduit des recherches sur les déterminants des dynamiques spatiales, les relations entre firmes et territoires et les liens entre les territoires. De nature empirique et mobilisant divers outils économétriques, une partie de ces recherches est réalisée en partenariat avec des institutions publiques.

[www.chaire-vite.org](http://www.chaire-vite.org)

## Direction scientifique :

- **Gilles CRAGUE**  
Directeur de recherche à l'École des Ponts, attaché au CIRED, unité mixte de recherche du CNRS et de l'École des Ponts Paristech  
E-mail : [crague@enpc.fr](mailto:crague@enpc.fr)
- **Nadine LEVRATTO**  
Directrice de Recherche au CNRS et directrice d'Economix, unité mixte de recherche du CNRS et de l'université Paris Nanterre  
E-mail : [nadine.levratto@parisnanterre.fr](mailto:nadine.levratto@parisnanterre.fr)

LA CRÉATION DE CETTE CHAIRE A BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DE L'INSTITUT POUR LA RECHERCHE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS



ORGANISER UNE TRANSITION INDUSTRIELLE, ÉCOLOGIQUE ET URBAINE



CHAIRE ACADÉMIQUE EN PARTENARIAT :



# NOTRE VISION

## Organiser une transition industrielle, écologique et urbaine

### Demain, des villes avec des usines ?

Plusieurs chantiers importants sont à l'agenda de la transition industrielle à opérer. L'un d'eux concerne le champ urbain et territorial. Depuis deux décennies, les évolutions spontanées, souvent soutenues par des interventions publiques, ont relégué la production manufacturière dans des espaces peu denses et/ou les pays à bas coûts, invisibilisant du même coup les lieux de fabrication.

Plusieurs événements récents vont à l'encontre de cette tendance structurelle. Il y a d'abord, en écho aux pénuries rencontrées lors de la crise du coronavirus, les nombreux appels à la relocalisation de l'industrie. Avant cela, plusieurs réflexions ont été lancées pour réhabiliter la « ville productive ». Elles se sont appuyées sur l'avènement de nouveaux lieux de fabrication, les fablabs et autres ateliers de fabrication numériques, et la mise à jour de l'empreinte environnementale associée aux « métabolismes urbains » qu'une nouvelle économie circulaire aurait pour objectif de réduire. Si ces deux mouvements ont donné lieu à des expérimentations, le passage à l'échelle supérieure, via la création de nouveaux opérateurs, de nouvelles filières ou de nouveaux marchés s'avère plus difficile à organiser.

Faire une place à l'industrie dans des espaces urbains déjà constitués n'est pas chose aisée. Dans les grandes agglomérations, la concurrence pour l'espace et les marchés foncier et immobilier auront spontanément tendance à évincer l'économie productive. Dans les villes petites et moyennes, la disponibilité foncière d'autrefois n'est plus de mise à l'heure de l'objectif de « zéro artificialisation nette » des sols.

Les travaux de la chaire visent à identifier les obstacles mais aussi les conditions d'une insertion nouvelle de l'industrie dans les territoires urbains, quelle que soit leur densité, dans les métropoles comme dans les villes moyennes.

### Demain, des industries en transition ?

L'industrie est organisée à l'échelle mondiale, autour de chaînes globales de valeur. Les économies nationales s'y insèrent de différentes façons. Pour la France, cela s'est traduit par une réduction drastique de l'emploi industriel et une croissance parallèle des importations de biens, biens qui ont conduit à un déficit commercial en croissance régulière. Le problème économique se double d'un problème écologique non moins important puisque les importations manufacturières ont un effet visible sur l'empreinte carbone de la France, elle aussi en croissance.

Cette situation économique n'est pas sans danger. Deux crises récentes en témoignent. Les mouvements et votes protestataires, en Europe notamment, dessinent une « géographie du mécontentement » en lien direct avec le recul de l'industrie. L'épidémie du coronavirus a révélé la fragilité des chaînes globales de valeur et l'incapacité de la logistique et des transports à compenser les pénuries de biens et d'équipements nécessaires à la gestion de la crise.

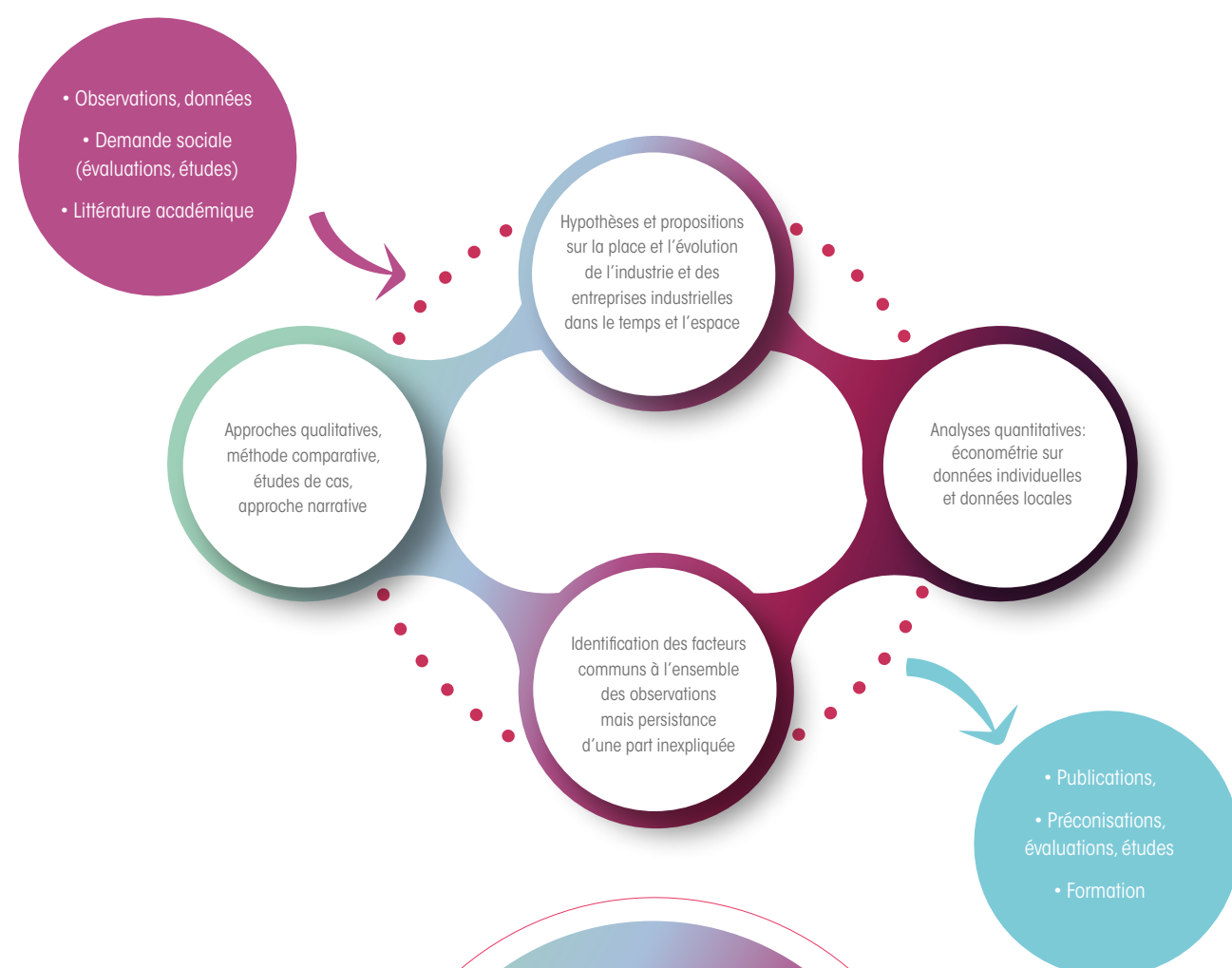
Ces turbulences appellent un nouveau questionnement sur l'industrie, son organisation et les politiques publiques. Deux options se dessinent. La première propose de continuer « comme avant » et d'optimiser / sécuriser / flexibiliser l'insertion des établissements français dans les chaînes de valeur globales. La seconde suggère une rupture avec la période récente pour opérer une véritable « transition écologique et industrielle » de l'économie française. C'est cette seconde option que les travaux de la chaire se proposent d'explorer.

# NOS OBJECTIFS

La chaire Ville, Industrie et Transition Écologique vise à disséminer les résultats de recherches universitaires pour en faire bénéficier les décideurs publics et les acteurs privés. Elle se positionne comme une chaire académique dont la singularité dans le domaine de l'analyse de l'industrie et de son développement découle d'une approche méthodologique combinant :

- Des recherches théoriques sur les firmes, leur localisation, leur trajectoire et la transformation des écosystèmes entrepreneuriaux. Elles s'inscrivent dans le prolongement des théories de l'entreprise et de l'entrepreneur, des théories de la croissance et de la localisation des entreprises et des recherches sur l'innovation en y intégrant la dimension du développement durable,
- Des analyses empiriques (études économétriques et monographies) rendant compte des disparités spatiales et de l'importance des particularités du territoire dans l'explication de la croissance et des performances des entreprises industrielles, ainsi que dans l'organisation des écosystèmes productifs locaux,
- Des recherches-actions visant à transformer la réalité des firmes et/ou des villes et territoires tout en produisant des connaissances relatives à ces transformations. Ancrés dans une sociologie « engagée », ces dispositifs permettent un accès privilégié aux réalités empiriques et une interaction directe avec les acteurs impliqués dans les situations concrètes. Ils permettent de mettre à jour les ressorts des pratiques des acteurs responsables du développement des firmes, des villes et des territoires.

## Des compétences réunies au sein d'une équipe intégrée



# NOTRE PROGRAMME

Au cours des dix dernières années, les territoires qui ont su préserver une activité industrielle ont connu un développement plus équilibré que ceux qui se sont spécialisés dans les services, aux ménages notamment. La désindustrialisation de la France met aujourd'hui en péril l'indépendance du pays, sa place dans l'économie mondiale et l'ensemble du marché du travail. Réhabiliter l'industrie est devenu un enjeu majeur par le potentiel de création d'emplois directs et indirects qu'elle recèle, son rôle clef dans la compétitivité nationale, sa place centrale dans les dynamiques territoriales et son indispensable implication pour réaliser une transition énergétique et écologique. Il est par conséquent devenu plus que jamais nécessaire de penser de nouvelles formes d'organisation entrepreneuriales et industrielles compatibles avec les grands défis démographiques, technologiques, écologiques et territoriaux.

En cohérence avec ce constat, le programme de la chaire Ville, Industrie et Transition Écologique est structuré en trois domaines interconnectés.

## 3 axes de travail

### 1/ Dynamique et géographie de l'industrie

- Identifier les déterminants de la place et du rôle de l'industrie et des services liés dans les milieux urbains,
- Proposer une analyse située des trajectoires d'entreprises en tenant compte des caractéristiques du milieu dans lequel elles opèrent,
- Approfondir l'analyse du champ d'activités désigné sous le label « industrie » ou « production » en reconnaissant l'imbrication entre industrie et services et proposer de nouvelles catégories pour décrire le système productif,
- S'interroger sur la manière dont les grands défis contemporains, tels que la transition énergétique et écologique, la mondialisation (du côté des stratégies industrielles mais aussi du côté du commerce international et de sa régulation), la construction européenne, etc., impactent les opportunités comme les risques au niveau des espaces urbains.

### 2/ Analyse et évaluation des politiques industrielles

- Évaluer les politiques existantes et renouveler l'analyse de l'action publique en s'intéressant aux relations entre les acteurs, publics et privés, d'un territoire,
- Repérer et qualifier les interactions et complémentarités entre les territoires de même niveau (alliance des territoires) et entre les territoires relevant de niveaux institutionnels différents (initiatives locales, nationales et supranationales) nécessaires à la sauvegarde et au développement de l'industrie,
- Dresser une histoire des politiques industrielles, du rôle de l'État et des transformations susceptibles d'éclairer le recul de l'industrie.

### 3/ Policy-mix pour le soutien à l'industrie

- Étudier en profondeur des écosystèmes territoriaux particuliers ou des domaines spécifiques (secteurs, filières) en collaboration étroite avec des acteurs publics et/ou privés afin de faire ressortir les méthodes de travail et les modes de gouvernance favorables au maintien ou au développement de l'industrie,
- Dédire de l'observation de cas particuliers une conception intégrée des politiques publiques qui combinent le soutien à l'industrie à d'autres missions de l'État et des collectivités locales parmi lesquelles la dynamisation du marché du travail, la transition écologique et énergétique, la formation, l'aménagement du territoire et l'urbanisme.